

Comprendre les mutations économiques pour répondre aux défis de la mondialisation

Proposer un diagnostic sur les mutations et les évolutions économiques actuelles, en France, en Europe et dans le monde, pour en saisir les opportunités et proposer des pistes d'action.

Le postulat est que la mondialisation, phénomène en évolution rapide, est à l'origine des évolutions économiques et sociales, et des perturbations politiques, que nous connaissons depuis plus de 20 ans.

Historiquement, le phénomène de la mondialisation est de nature économique. Il se manifeste par un accroissement sans précédent des échanges, accéléré dans la dernière période grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la réduction des coûts de transport, et la suppression progressive des barrières douanières.

Il ne s'agit déjà plus de l'exportation de la démocratie de marché via le consensus de Washington, car les principes de l'économie de marché sont partout ou presque acceptés, et le libre-échange en est le moteur. La mondialisation est à ainsi l'espace d'une internationalisation de la production sans précédent et d'un approfondissement de la division internationale du travail.

L'ouverture internationale constitue un puissant vecteur de croissance et d'emploi, elle génère un développement partagé, certes inégalement. Mais en tant qu'interdépendance des flux, elle est bien moins inégale que le monde au temps des seules logiques de puissance. Dans le même temps, la mondialisation accélère les processus de destruction-créatrice (restructurations, délocalisations).

C'est cette asymétrie entre les bénéfices diffus et de long terme, et les coûts économiques et sociaux concentrés territorialement, de court et moyen terme qui est à l'origine de la question politique de la maîtrise de la mondialisation. C'est elle qui explique les craintes à l'égard de la mondialisation et le funeste débat du printemps 2005 sur les délocalisations, lors de la campagne pour le référendum sur la Constitution européenne. Débat qui pourrait se reproduire en 2007, avec l'ouvrier chinois ou l'informaticien indien remplaçant aussi désagréablement le plombier polonais. Parce qu'il y a des perceptions françaises de la mondialisation.

Quelles sont les principales perceptions face à la mondialisation ?

- Un phénomène plus puissant que la puissance publique. Cette forme d'impotence alimente pour une part le discrédit et le désaveu du politique.
- Un phénomène créateur d'instabilité : la contrainte extérieure de plus en plus forte, avec des efforts d'adaptation d'autant plus mal acceptés qu'ils ne sont pas collectivement délibérés. (cf. le débat sur la flexibilité du marché du travail à travers le CPE par exemple).
- Une compétition économique internationale plus destructrice que créatrice d'emplois et de revenus, je l'ai dit.
- Un phénomène perturbateur d'identité : les influences sociales et culturelles liées à l'ouverture provoquent aussi des rétractations face au risque de dilution de notre modèle société.

- Pour d'autres, notamment les plus jeunes, la mondialisation représente un espace d'opportunité : véritable vecteur de l'individualisme moderne, la mondialisation ouvre potentiellement le monde comme espace de réalisation de soi. (cf. « La deuxième modernité » d'U. Beck)

Alors que faire face à cette réalité et ces perceptions ?

Je commencerai par dire qu'il ne sert à rien d'être contre la mondialisation. La nier en imaginant pouvoir faire des choix politiques autonomes souverains ou de rupture relève de la gageure, voire de la supercherie économique (cf croissance mondiale). Nous devons la comprendre et y concevoir des stratégies.

Les mutations qu'elle introduit sont de formidables opportunités à condition qu'on ne se trompe pas de diagnostic pour bâtir des options qui vont dans le sens de l'innovation et de la coopération. En Europe, à commencer par la France, nous avons besoin d'une véritable révolution copernicienne des consciences.

1^{er} diagnostic : L'internationalisation de la production va de pair avec la déterritorialisation des activités. Les circuits et les chaînes de production se globalisent (un même bien est créé et produit dans différents lieux du monde, reliés par des systèmes de coordination et d'information), la localisation des activités est de moins en moins liée aux territoires (cause NTIC et baisse des coûts de transport). L'activité devient instable, les commandes peuvent aller ailleurs, les métiers et les fonctions peuvent être externalisés. C'est plus profond que le phénomène des délocalisations (à ne pas confondre avec la désindustrialisation) qui n'est pas unilatéral. Si délocaliser fait mal, on peut aussi relocaliser et créer des activités. **C'est la question de l'attractivité (nécessaire mais pas suffisante) et de la spécialisation.**

2^{ème} diagnostic : la mutation industrie-services, permise par les technologies de l'information, qui nous fait entrer dans l'ère de l'intégration produit-service. L'incorporation de services à la production est un véritable défi industriel, et un ouvrier doit maintenant savoir entrer dans une logique de service. Cette mutation met en cause l'emploi à vie et les statuts, elle oblige à recomposer métiers et activités. C'est une remise en cause permanente des acquis, c'est un stress, mais aussi l'opportunité d'un travail plus libre et plus intéressant à condition toutefois qu'on anticipe, qu'on élève les connaissances, que la mobilité prenne appui sur de nouvelles sécurités. **C'est la question des réformes structurelles.**

3^{ème} diagnostic : le rôle de stratège et de tutelle protectrice de l'Etat est remis en cause, l'ancien modèle étatique avec des entreprises adossées à l'Etat et des grands programmes de développement intégrés appartient à l'histoire. Au lieu de cultiver la nostalgie de l'âge d'or, il faut saisir l'opportunité de gouverner en partenaires, de catalyser et de promouvoir l'initiative des sociétés civiles. Pour cela, il faut briser les monopoles des rôles et les barrières public privé. **C'est la question des acteurs.**

Ces mutations posent de véritables défis politiques, économiques et sociaux. Comment y répondre ?

Il y a un préalable idéologique à lever : la séparation des domaines social et économique dans les têtes et dans les institutions est dramatique et désastreuse. Elle s'appuie sur une vieille opposition et néanmoins factice entre les champions du libéralisme et les tenants du social. (cf. débat du référendum)

Encore entretenu par les partis politiques, cette opposition est pourtant caduque. Elle ne permet pas de poser correctement le sujet qui est celui du retour du politique dans l'économie, avec des dimensions sociales et sociétales dont il sera porteur. L'objectif est d'inventer de nouvelles formes de régulation et de choix politiques pour agir et transformer le capitalisme.

A partir de là, on peut s'interroger sur le concept de politique industrielle et la logique de compétition qu'il convient de promouvoir dans la mondialisation.

La compétition. Là encore nous sommes face à deux obsessions contestables : la baisse des coûts du travail et la domination technologique (prétendument parce que le capital est mobile globalement et que la compétition doit se faire féroce sur le facteur de production le moins mobile : le travail). Les activités à forte valeur ajoutée pour les uns et les industries manufacturières à forte intensité de main d'œuvre pour les autres. Rien n'est plus contraire à la réalité. La Chine, avec les matières premières, importe avant tout de la technologie ! La vieille théorie des avantages comparatifs ne suffit plus à expliquer la DIT.

Le bon concept de **compétition** consiste à **combinaison des compétences pour innover**. Nous avons des atouts culturels, des atouts humains, nous devons les mobiliser, les organiser pour une innovation de mise en relation d'idées et de besoins sociaux. L'innovation n'est pas la simple application de connaissances scientifiques ou technologiques, mais la combinaison des compétences et des activités liées à un marché. Innover c'est mettre en relation des idées et des marchés pour répondre à des besoins dont la croissance, en particulier dans les services, est illimitée.

Cela implique alors :

- De la part des autorités publiques de miser sur l'empowerment (Friedman, la mise en capacité, la stimulation) des individus et de la société d'agir globalement à la fois dans des logiques compétitives et coopératives. C'est-à-dire susciter compétences, initiatives et formation de projets en partenariat.
- De la part de l'Europe : une simple politique de marché n'est pas une stratégie. Il faudra choisir entre des Etats membres et des firmes exclusivement en compétition et une Union qui soit aussi un espace de partage de projets de développement industriels significatifs des sociétés européennes et de leurs choix de vie.

C'est pourquoi, la nouvelle conception industrielle doit s'appuyer sur une baisse relative des coûts fixes par une meilleure efficacité du capital. Partager les coûts fixes de la recherche, du développement, de l'éducation, de l'organisation peut permettre de trouver une compétitivité très grande, parce qu'on n'aura pas à dupliquer des équipements, on saura mieux promouvoir et intégrer les technologies de l'information aux productions industrielles, articuler mieux ancienne et nouvelle industrie avec un renouvellement et non la casse des métiers industriels.

Dans cette approche, la dimension européenne et le rôle des acteurs et des territoires sont évidemment décisifs.

1. L'Europe

La stratégie de Lisbonne s'inscrit dans cette perspective. (économie compétitive de la connaissance). La société de la connaissance, qui tourne sa culture et son intelligence vers l'innovation sociale, économique, politique, juridique implique une mobilité et une ouverture des consciences.

La mobilité : mutation multidimensionnelle majeure. Devenir mobile géographiquement (libre circulation des personnes, et pas seulement les travailleurs, en Europe), socialement (emploi et formation tout au long de la vie, liens intergénérationnels), économiquement (changements d'activités au cours d'une vie) et culturellement (éducation, langues, ouverture aux autres, altérité), avec des sécurisations différentes, pour pouvoir innover, apporter aux autres, dans un espace ouvert, voilà le cœur du changement sociétal à trouver.

L'économie du savoir et de l'innovation exige partage et coopération entre européens. Aujourd'hui, la stratégie de Lisbonne qu'il faut investir, car elle va dans le bon sens, souffre d'une approche trop élitiste (développement des compétences réservée à une petite élite, Erasmus), et de procédures de mise en œuvre non coopératives (Problème de la méthode ouverte de coordination).

La promotion de la recherche et développement, mais aussi et surtout son efficacité par l'innovation et la diffusion technologiques sont nécessaires. L'engagement de 3% du PIB en R&D de la part des Etats membres ne suffit pas, en dépit des efforts de la Commission européenne avec le programme cadre les Etats refusent de partager les compétences, et l'Union ne veut pas se fixer des objectifs sectoriels là où les spécialisations de l'Europe liées aux nouvelles technologies sont beaucoup trop faibles.

L'Europe doit être capable de devenir une zone de synergie et de coopération industrielle, alors que l'euro scepticisme gagne et va à rebours de cette nécessité. Sinon c'est l'Europe de Gordon Brown qui se fera. L'Europe est l'espace pertinent pour faire face à la compétition des autres zones (contre le patriotisme économique, inopérant et pervers).

Quels objectifs industriels l'Europe doit-elle poursuivre ? Dans la compétition mondiale, les grands blocs économiques ont adopté des stratégies de spécialisation (USA : Finance et Technologie, Russie : énergie, Japon : Technologies de pointe, etc.). Quelle doit être la spécialisation de l'Europe ? Nous sommes des pays développés, disposant d'infrastructures matérielles et de capital humain, avec un vieillissement de la population (ce qui pose de très gros problèmes qui ne se résoudront pas avec la seule immigration). Les Européens peuvent s'unir dès lors sur des choix précis : un développement industriel axé vers le développement durable et l'attractivité culturelle. Cela concerne de grands secteurs : l'énergie, les transports, la chimie, la santé, l'espace, l'information conçue comme un bien public et non comme une propriété intellectuelle privatisée, l'économie du bien-être (biotechnologies, services à la personne, tourisme, etc)...

Les objectifs doivent être hiérarchisés et précis, avec une claire répartition des compétences et un partage des responsabilités. Problème : ce sont les EM qui ne veulent pas de coopération.

Faut-il trouver des substituts aux Etats pour impulser cette stratégie ? Y a-t-il d'autres acteurs de cette nouvelle donne ?

2. Les acteurs

L'Etat ne peut plus retrouver son rôle d'antan, et doit sortir des logiques non coopératives. Mais il peut être accompagnateur, stratège. L'idée nouvelle est qu'il faut former une société civile responsable et innovante pour relever les défis. Le politique a vocation à être une conjugaison d'apports de différents acteurs. Quels sont-ils ?

D'abord les entreprises : à partir du moment où celles-ci se globalisent, peuvent se financer partout dans le monde, gérer des systèmes d'information complexes, et déterritorialiser leurs activités, les entreprises acquièrent une dimension sociétale. Mais la question du contrôle est tout aussi décisive, puisque pour les plus grandes d'entre elles, elles se trouvent sous la tutelle d'investisseurs financiers globaux.

Il est dès lors urgent de sortir de la logique de stakeholders (l'actionnaire qui veut de la rentabilité et des dividendes) assise sur le marché du contrôle (cf. Peyrelevade, *Le capitalisme total*) et entrer dans une logique de shareholders (partenaires) pour une meilleure efficacité productive. C'est le défi de l'actionnariat salarié et des fonds collectifs et participatifs. Un changement de la structure de propriété assorti d'une volonté d'implication collective dans la stratégie et la gestion des entreprises permettraient d'avoir prise sur les choix des investissements et les logiques de restructuration.

Ce serait un pas décisif dans la construction d'une identité européenne d'entreprise. La Commission a entrouvert ce débat et on est entré dans la recherche de conception des entreprises européennes et de leurs responsabilités. Reste cependant un obstacle : la question fiscale. Les EM freinent encore. Les Syndicats devraient aussi s'emparer de cet enjeu.

Cela implique **un nouveau type de dialogue social** pour réussir ces mutations. Anticiper, discuter, co-gérer les restructurations, s'investir dans la formation, dans la gestion des fonds collectifs. C'est un deal collectif à proposer aux patrons et aux syndicats, pour entrer de plain pied dans l'économie de la coopération. En France, le Medef y est plutôt favorable, à une condition : la refondation syndicale, non pas pour qu'il y ait unité syndicale (il faudrait quand même mettre fin à l'émiettement), mais au moins unité d'action dans la démarche de négociation.

Les territoires enfin. Des territoires organisés en réseau d'acteurs et la construction de partenariats public-privé, tout particulièrement pour articuler le plus finement possible le moteur de l'innovation : l'éducation, la recherche et développement, et l'entreprise. Les politiques territoriales sont une des clés de l'économie de l'innovation. (Exemple de la renaissance industrielle du pays basque espagnol en 20 ans, grâce à la coopération des acteurs publics et privés sur 13 projets (clusters).

A l'échelle des territoires, c'est-à-dire sans doute des bassins d'emploi, élus, entreprises, acteurs sociaux, institutions publiques et associations peuvent construire ensemble des stratégies de développement du tissu économique et social local. La participation de la société civile est un élément central et fondamental de cette économie de l'innovation et de la coopération.

A cela, il faut aussi des appuis : des infrastructures et des services publics de qualité, l'accès aux grands réseaux, des centres d'excellence, etc. L'Union européenne devrait par une grande relance de ses politiques régionales stimuler ces initiatives et organiser ces appuis.

Problème : le budget communautaire ridiculement faible, et surtout la conception du marché intérieur et non la politique de concurrence qui reste un moyen de contrôle des grandes entreprises : marché de compétition et non marché de partage des biens publics.

* *
*

Pour conclure, je dirais que la société civile et l'Europe sont les deux matrices de la stratégie économique que j'ai esquissée. Entre les deux, les Etats, et surtout l'Etat français, dont ce n'est ni

l'histoire, ni la philosophie, sont pris en étau et jouent contre l'un et l'autre de manière non coopérative.

Les chantiers sont donc nombreux et les obstacles à lever importants, pour avancer en direction de cette économie de l'innovation et de la coopération, seule stratégie crédible, de mon point de vue, que nous ayons dans la mondialisation.